AVIS DE REGLEMENT DES PRIMES D'ASSURANCES 2022

PERIODE DU 01-01-2021 AU 24-08-2022

ASSURE PHCIE MODERNE DE SEGUELA N°CLIENT: 00000952

INTERLOCUTEUR DR TIE DJE 0708468685 N°TELEPHONE :

и°	POLICE N°	RISQUE	DESIGNATION	PRIME 2022	OBSERVATIONS	PERIODE DE GARANTIE
1	9104018W	INDIVIDUEL ACCIDENT		152,800		01/01/2022 AU 31/12/2022
2		MULTIRISQUE PROFESSIONNEL	OFFICINE	640,290		01/01/2022 AU 31/12/2022
TOTAL ASSURANCES (1)				793,090		

ETAT DES REGLEMENTS

n°	n°CHEQUE		BANQUES	DATE DE DEPOT	MONTANT		AFFECTATION		PERIODE D'EMISSION		PRIME A ENCAISSER
1					0						0
TOTAL REGLEMENT (2)										0	
SOLDE ANNUEL (1)-(2)										793,090	

NOTES IMPORTANTES

1/ Conformément aux dispositions de l'article 13 nouveau du code CIMA en vigueur depuis le 01/10/2011,

vous voudrez bien prendre contact avec les services de la MAPHAR en vue de convenir des modalités pratiques de renouvellement de vos polices d'assurances au titre de

l'exercice 2022

Veuillez contacter nos chargés de clientèle

MONSIEUR AKE AU 07 09 28 15 ou Mme AMANI AU 07 767 398 Mlle GBEDA 48 52 61 31

2/ Sauf erreur ou omission de notre part, votre compte dans nos livres laisse apparaître un

solde 793,090

1/ Conformément aux dispositions de l'article 13 nouveau du code CIMA en viqueur depuis le

vous voudrez bien prendre contact avec les services de la MAPHAR en vue de convenir des modalités pratiques de renouvellement de vos polices d'assurances au titre de

l'exercice 2022.

POUR LA MUTUELLE

